

Commune de
Voie communale n°

**Projet de déclassement
dans le domaine privé de la commune
en vue de son aliénation**

Sommaire

1. Procédure de déclassement de voie communale
2. Projet de déclassement : notice explicative, avec ses pièces jointes :
 - 2-1. Plan de situation
3. Délibération du Conseil Municipal approuvant le projet de déclassement et décidant le lancement d'une enquête publique
4. Arrêté municipal prescrivant l'enquête
5. Lettre du maire au commissaire-enquêteur
6. Avis d'enquête publique (pour affichage)
7. Lettre du maire aux riverains du projet
8. Délibération du Conseil Municipal décidant le déclassement et l'aliénation
9. Registre d'enquête publique
10. Tableau de suivi
11. Procédure nécessaire à la vente d'une partie de chemin rural



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU CHER

1

direction
départementale
des Territoires
Cher

Procédure de déclassement de voie communale

Le présent document a pour objet de fournir un cadre de procédure pour le déclassement d'une voie communale.

Les différentes étapes sont classées chronologiquement. Elles font chacune l'objet d'une validation qui conditionne le passage à l'étape suivante :

1. Décision de déclassement 2
2. Préparation de l'enquête publique 2
3. Déroulement de l'enquête publique 3
4. Déclassement de la voie communale 3

1. Décision de déclassement

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|-------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| • Projet de déclassement | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le projet de déclassement ➤ Convoquer le conseil municipal | Notice explicative (2) |
| • Délibération du conseil municipal | Conseil municipal | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre une délibération : <ul style="list-style-type: none"> a) approuvant le projet de déclassement de la voie communale b) décidant le lancement d'une enquête publique | modèle (3) |

2. Préparation de l'enquête publique

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| • Dossier d'enquête publique (art R. 141-6) | Maire | ➤ Préparer le dossier, sur la base du projet établi et approuvé par délibération du conseil municipal, avec indication date délibération CM | Notice explicative (2) |
| • Arrêté (art R. 141-4) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre un arrêté : <ul style="list-style-type: none"> a) désignant le commissaire enquêteur (CE) b) prescrivant l'enquête publique c) précisant les modalités de l'enquête publique ➤ Transmettre l'arrêté au CE | modèle (4) modèle (5) |
| • Information du public (art R. 141-5) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Publier l'arrêté prescrivant l'enquête publique par voie d'affiche dans la commune (au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée) ➤ Éventuellement publier l'arrêté prescrivant l'enquête publique par « tout autre procédé » (presse, ...) | modèle (6) |
| • Information des riverains (art R. 141-7) | Maire | Faire une notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie aux propriétaires des parcelles comprises dans l'emprise du projet (recommandé + avis de réception) | modèle (7) |

Les chiffres entre parenthèses à côté des documents, par exemple « modèle (3) », renvoient aux modèles joints

3. Déroulement de l'enquête publique

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> Ouverture de l'enquête publique (art R. 141-8) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvrir un registre spécial pour recueillir les observations éventuellement formulées par le public (durée 15 jours) | |
| <ul style="list-style-type: none"> Fin de l'enquête publique (art R. 141-9) | CE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clore et signer le registre (chaque feuillet, non mobile, est coté et paraphé) ➤ Transmettre au Maire le dossier et le registre accompagné de ses conclusions motivées (délai maximum : 1 mois) | |
| <ul style="list-style-type: none"> Dossier d'enquête publique | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à disposition du public le dossier et les conclusions du CE | |

4. Déclassement de la voie communale

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Délibération du conseil municipal (art L. 141-3) <p><i>Art. L.141-4 du CVR : Lorsque les conclusions du commissaire enquêteur sont défavorables, le conseil municipal peut passer outre par une délibération motivée</i></p> | Conseil municipal | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre une délibération : <ol style="list-style-type: none"> Déclassement de la voie communale Classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune Aliénation du bien de la commune ou <ol style="list-style-type: none"> Classement de la parcelle en chemin rural (voie appartenant au domaine privé de la commune et affectée à la circulation publique) Autorisant le Maire à prendre toute décision et à signer tous les actes nécessaires | modèle (8) |

Les décisions sont transmises en préfecture au titre du contrôle de légalité.

Les chiffres entre parenthèses à côté des documents, par exemple « modèle (3) », renvoient aux modèles joints

Commune de
Voie communale n°
Projet de déclassement
dans le domaine privé de la commune
en vue de son aliéation

Enquête publique

Notice explicative

Par délibération en date du le conseil municipal de a décidé de déclasser la voie communale n° ... dite , en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliéation.

En effet, Monsieur, propriétaire des parcelles , feuille dans le bourg de , a, par courrier du demandé à se rendre acquéreur de la voie communale ci-dessus décrite, étant donné que cette voie traverse sa propriété et ne dessert que sa propriété.

Ainsi, le conseil municipal est favorable à la vente de la voie communale ci-dessus décrite, en l'état, sans que le futur acquéreur puisse demander aucun dédommagement à la commune pour mauvais état de la chaussée ou mauvais écoulement des eaux de pluie.

Ce déclassement ne deviendra toutefois définitif qu'après enquête publique définie par les articles R. 141-4 à R. 141-9 du code de la voirie routière (CVR) et délibération du conseil municipal décidant le déclassement de la voie.

P.J. : Plan de situation

(éventuellement) Appréciation sommaire par nature de dépense à effectuer

(éventuellement) Étude d'impact

éventuellement, si délimitation ou alignement (article R.141-6) :

Plan parcellaire

Liste des propriétaires des parcelles comprises dans le projet

(éventuellement) Projet de plan de nivellement

Modèle de délibération
approuvant le projet de déclassement de voie communale
dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de déclassement de la voie communale n° ... dite , en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par Monsieur le Maire ;

Considérant que le projet est prêt à être soumis à une enquête publique ;

Après en avoir délibéré :

- approuve le projet de déclassement de la voie communale
- décide le lancement d'une enquête publique

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du maire.

Modèle d'
A r r ê t é d u
prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de la voie
communale n° ... de la commune de

Le Maire,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la délibération du conseil municipal en date du approuvant le projet de déclassement de la voie communale n° ... dite dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation,

Vu le dossier d'enquête publique,

A R R Ê T E

Article 1er

Il sera procédé à une enquête publique sur le déclassement de la voie communale n° ... dite de la commune de pour une durée de 15 jours à compter du

Article 2

M....., exerçant la profession de a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 3

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de pendant 15 jours aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du au inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Article 4

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
 le , de heures à heures ;
 le , de heures à heures ;

Article 5

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Article 6

Pour l'information du public, le présent arrêté sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci par voie d'affiche.

Article 7

M..... le secrétaire de mairie et M..... le Commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à , le
Le Maire

Modèle de lettre au commissaire enquêteur

Le Maire de

à

Monsieur ou Madame
(le commissaire enquêteur)

Monsieur, ou Madame,

Comme suite à ma demande et à votre réponse favorable, je vous ai désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour l'enquête préalable au déclassement de la voie communale n° ... dite, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation.

Je vous transmets ci-joint, un exemplaire de mon arrêté fixant les modalités d'organisation de cette enquête avec le dossier correspondant.

Afin d'assurer une parfaite mise en oeuvre de cette phase importante de la procédure de déclassement, je me permets de vous rappeler les points suivants :

- le registre d'enquête doit être coté et paraphé par vos soins, avant le début de l'enquête. A cette fin, je vous transmets ce document que je vous demanderai de bien vouloir compléter (numérotation des pages - paraphe) et me retourner avant le (date du début de l'enquête).
- à l'issue de l'enquête, vous devez établir dans le délai d'un mois, un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédiger des conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou défavorables.

Je me permets d'insister sur la nécessité de faire figurer ces conclusions dans un document séparé du registre d'enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Modèle d'
Avis d'enquête publique

Par arrêté en date du , le Maire de la commune de , a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement de la voie communale n° ... dite dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation.

L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 15 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du au inclus.

Chacun pourra y prendre connaissance du dossier, et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

M..... , exerçant la profession de a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie :
le , de heures à heures ;
le , de heures à heures ;

Pour l'information du public,
le présent avis sera affiché quinze jours au moins
avant l'ouverture de l'enquête publique.

Modèle de lettre aux riverains

Le Maire de

à

Madame, Monsieur

Madame, Monsieur,

Une enquête publique préalable au déclassement de la voie communale n° ... dite
..... , en vue de son classement dans le domaine privé de la
commune, dans le but de son aliénation, va avoir lieu du au
.....

En votre qualité de propriétaire riverain, j'ai souhaité vous informer avant l'ouverture de
cette enquête.

Je vous transmets donc un exemplaire de mon arrêté fixant les modalités d'organisation
de cette enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame, l'assurance de ma considération
distinguée.

Modèle de lettre aux riverains

Le Maire de

à

Madame, Monsieur

Madame, Monsieur,

Un projet de déclassement de la voie communale n° ... dite, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation a été approuvé par délibération du conseil municipal du

En votre qualité de propriétaire riverain, j'ai souhaité vous informer avant la décision définitive.

Je vous transmets donc un exemplaire du projet de déclassement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Modèle de délibération
décidant le déclassement de voie communale
dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de déclassement de la voie communale n° ... dite , en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par Monsieur le Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du , approuvant le projet de déclassement de la voie communale et décidant le lancement d'une enquête publique,

Vu l'arrêté du Maire en date du prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de la voie communale,

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du au inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur, et son avis favorable,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- le déclassement de la voie communale n° ... dite ;
- le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- l'aliénation de cette parcelle ;

Charge Monsieur le Maire de procéder à la vente de cette parcelle, et l'autorise donc à prendre toute décision et à signer tous les actes nécessaires.

COMMUNE DE

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif au projet de déclassement d'une voie communale
dans le domaine privé en vue de son aliénation

en application de

Objet de l'Enquête :

Arrêté d'ouverture d'enquête :

arrêté de M. le Maire en date du

Commissaire(s) Enquêteur(s) : Monsieur

Durée de l'Enquête :

Date d'ouverture :

Date de Clôture :

Siège de l'Enquête :

Registre d'Enquête : Comportant : feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le
Commissaire enquêteur , destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi
être adressées par écrit au nom du commissaire à la mairie siège de l'enquête

Réception du public le Commissaire Enquêteur

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de l'enquête :

| | | | |
|----|----|----------|--------|
| le | de | heures à | heures |
| le | de | heures à | heures |
| le | de | heures à | heures |
| le | de | heures à | heures |
| le | de | heures à | heures |

**Rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public dès leur
réception dans la mairie où s'est déroulée l'enquête et à la Préfecture du Cher.**

Le à heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné , Commissaire Enquêteur, déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs du au 201...

Les observations consignées au registre sont au nombre de :

Pages n° à

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre.

Le présent registre, ainsi que les pièces qui y sont annexées, et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins le
à Monsieur le Maire de

Signature

Commune de

Voie communale n°

**Projet de déclassement
dans le domaine privé de la commune**

Tableau de suivi

| Procédure | Date |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|
| Demande du Maire | |
| Remise du projet de déclassement au Maire | |
| Délibération du conseil municipal sur le projet | |
| Arrêté de mise à l'enquête publique | |
| Avis d'enquête publique (affichage 15 jours avant l'enquête) | |
| Enquête Publique | du au |
| Délibération approuvant le déclassement de la voie communale | |
| Transmission en Préfecture de la délibération pour contrôle de légalité | |

Procédure nécessaire à la vente d'une partie de chemin rural

1. Décision de lancer l'opération

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| • Projet de vente | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le projet de vente ➤ Convoquer le conseil municipal | |
| • Délibération du conseil municipal | Conseil municipal | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre une délibération approuvant le projet de vente | Délib. |

2. Préparation de l'enquête publique

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| • Dossier d'enquête publique (art R. 141-6) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer le dossier, sur la base du projet établi et approuvé par délibération du conseil municipal, avec indication date délibération CM | Notice explicative + pièces à joindre |
| • Arrêté (art R. 141-4) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Saisir le Tribunal Administratif d'Orléans pour obtenir une liste des commissaires enquêteurs ➤ Prendre un arrêté : <ul style="list-style-type: none"> a) désignant le commissaire enquêteur (CE) b) prescrivant l'enquête publique c) précisant les modalités de l'enquête publique ➤ Transmettre l'arrêté au CE | arrêté |
| • Information du public (art R. 141-5) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Publier l'arrêté prescrivant l'enquête publique par voie d'affiche dans la commune (au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée) ➤ Publier l'arrêté prescrivant l'enquête publique par « tout autre procédé » (presse, ...) | Affich. + publicité |
| • Information des riverains (art R. 141-7) | Maire | Faire une notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie aux propriétaires des parcelles comprises dans l'emprise du projet (recommandé + avis de réception) | LR + AR |

3. Déroulement de l'enquête publique

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Ouverture de l'enquête publique (art R. 141-8) | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvrir un registre spécial pour recueillir les observations éventuellement formulées par le public (durée 15 jours) | Registre |
| <ul style="list-style-type: none"> Fin de l'enquête publique (art R. 141-9) | CE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clore et signer le registre (chaque feuillet, non mobile, est coté et paraphé) ➤ Transmettre au Maire le dossier et le registre accompagné de ses conclusions motivées (délai maximum : 1 mois) | Rapport du C.E. |
| <ul style="list-style-type: none"> Dossier d'enquête publique | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à disposition du public le dossier et les conclusions du Commissaire Enquêteur | Dossier + rapport |

4. Décision de vente

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> Information du conseil municipal | Maire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre compte au conseil municipal de l'ensemble de la procédure, et des éventuelles remarques faites par des administrés | |
| <ul style="list-style-type: none"> Délibération du conseil municipal | Conseil municipal | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prendre une délibération décidant de la vente et autorisant M. le Maire à prendre toute décision et à signer tout document nécessaire | Délib. |

5. Vente

| Désignation | Acteur | Tâches à effectuer | Documents |
|----------------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> Acte notarié | Notaire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder à la vente ➤ Rédiger les actes notariés | |

Les décisions sont transmises en préfecture au titre du contrôle de légalité.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure

L'enquête publique doit être faite suivant la procédure définie dans les articles R 141-4 à R 141-9 du code de la voirie routière à savoir :

A/ 8 jours au moins avant le début de l'enquête, un exemplaire de l'arrêté sera publié dans deux journaux locaux,

B/ 15 jours au moins avant l'enquête et pendant la durée de celle ci, l'arrêté du maire est publié par voie d'affichage ou tout autre procédé

C/ une notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie est faite par LR avec AR aux propriétaires des parcelles comprises en tout ou partie dans l'emprise du projet. Si le domicile des propriétaires ou des personnes indiquées ci-dessus est inconnu, la notification est faite aux locataires et preneurs à bail rural.

D/ le dossier soumis à l'enquête doit être constitué de :

- . une notice explicative,
- . un plan de situation,
- . s'il y a lieu, une appréciation sommaire par nature des dépenses à effectuer*,
- . l'étude d'impact lorsqu'elle est prévue par la réglementation en vigueur*,
- . un plan parcellaire comportant l'indication, d'une part des limites existantes de la voie communale, des parcelles riveraines et des bâtiments existants, d'autre part des limites projetées de la voie communale
- . la liste des propriétaires des parcelles comprises, en tout ou partie dans l'emprise du projet,
- . éventuellement un plan de nivellement*.
- . la délibération décidant l'ouverture de l'enquête, du certificat de publication et d'affichage,
- . d'un exemplaire des journaux dans lesquels l'annonce de l'enquête est parue

* voir si nécessaire dans votre projet